

Image not found or type unknown



Bon de commande automobile

Par **virginie c**, le **21/01/2013** à **14:41**

bonjour, rnrsamedi 21/01/2013 après reflexion et positionnement de mon choix sur les différentes options je decide de pre commander ma nouvelle voiture chez FORD a Leers.rnrnous effectuons un bon de commande sous reserve d'acceptation de pret personnel et je fais un cheque de caution de 1000e qui ne doit pas etre encaissé.rnle prix de ma voiture option entretien cle en main s'eleve a 15200e environ rnrlé dimanche vers 11h le vendeur de chez ford m'appelle et me dit avoir une mauvaise nouvelle.rrneffectivement il y a un erreur sur le prix initial de ma voiture cette erreur s'eleve a 1400 euros en plus du prix annoncé soit 16600ernrnj'ai eu rdv avec le directeur des ventes qui ne peut malheureusement rien faire pour moi car le bon de commande est juste tamponné par le vendeur mais pas signé.rnrns'il vous plait y a t-il possibilité d'un recours car je n'ai pas le choix selon le vendeur de refuser l'augmentation de prix ou alors il debite mon cheque mais je n'ai pas de voiture.rnrnmerci de votre réponse rnrrnVirginie